

Pas de caisse unique mais des solutions ciblées et adaptées

Berne, le 21 février 2014

Communiqué

Pas de caisse unique mais des solutions ciblées et adaptées

Le groupe libéral-radical veut une surveillance renforcée et compétente des assureurs

Lors de sa séance de pré-session d'aujourd'hui, le groupe parlementaire libéral-radical a confirmé sa volonté d'améliorer le système de santé sans le bouleverser. Il recommande le Non à la caisse unique et il veut intégrer la loi sur la surveillance de l'assurance maladie sociale dans la LAMal. Le renversement du système de santé avec une caisse unique et une nouvelle loi séparée en matière de surveillance ne feraient que créer plus de bureaucratie pour moins d'efficacité.

La population suisse a refusé le projet de caisse unique en 1994, 2003 et 2007. Avec un monopole sous forme de caisse étatique, comme l'exige une nouvelle fois de plus la gauche, c'est la fin de la maîtrise des coûts de la santé. Sans oublier la fin de la liberté de choix, 1.75 milliard de coûts pour le changement de système et une mise en péril de la qualité.

Le PLR défend la compétitivité entre les prestataires

Le groupe parlementaire RL a confirmé son rejet clair de l'initiative de la caisse unique qui sera soumise au peuple. Le système de santé suisse est de très bonne qualité en comparaison internationale : il offre un accès à des prestations médicales de haute qualité pour tous les assurés et cela pratiquement sans aucun délai d'attente et dans un système qui n'est pas endetté.

Le groupe parlementaire RL défend des mesures ciblées pour répondre aux défauts du système actuel, en proposant par exemple un affinement de la compensation des risques. Le Conseil des Etats devrait régler les dernières divergences en la matière lors de cette session ([In.Pa. Groupe RL 12.446](#)).

Une meilleure surveillance des caisses maladies mais pas dans une nouvelle loi

Pour le groupe parlementaire RL, le projet du Conseil fédéral pour une loi sur la surveillance des prestataires dans l'assurance de santé n'est pas satisfaisant : il n'est pas nécessaire de créer une nouvelle loi bien trop compliquée. Le groupe parlementaire libéral-radical soutient une surveillance renforcée et effectuée de manière compétente des assurances-maladie afin que les primes payées reflètent véritablement les coûts effectifs de la santé. C'est pourquoi, il a décidé de traiter le projet retravaillé par le Conseil des Etats et va proposer d'intégrer cette loi à la LAMal à la fin des délibérations.

Pas de caisse unique mais des solutions ciblées et adaptées

Le ministre de la santé a affirmé lors de la session d'hiver qu'il soutiendrait le parlement dans une telle démarche, le groupe parlementaire LR s'attend à ce que le Conseil fédéral tienne ses engagements.

Changements au sein du Secrétariat général

Charles Jean-Richard sera le nouveau secrétaire du groupe parlementaire libéral-radical dès le 1er mars. Il reprend la fonction occupée jusqu'ici par Iris Grob. Après quatre années passées au sein du secrétariat général, Iris Grob rejoint le secteur privé pour de nouveaux défis. Charles Jean-Richard travaille comme secrétaire politique au PLR depuis 2011, il est en charge des dossiers de santé et de formation. Le groupe parlementaire lui souhaite plein succès dans cette nouvelle fonction.

Contacts:

- › Gabi Huber, cheffe du groupe RL, 076 331 86 88
- › Isabelle Moret, vice-présidente, 079 332 08 23
- › Felix Gutzwiller, conseiller aux Etats, 079 419 32 55
- › Pia Guggenbühl, cheffe de la communication, 079 566 60 10
- › Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48